

# VENTES AUX ENCHÈRES

## Bouches-du-Rhône

**AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX**  
Avocats  
24 cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 33 65 12  
secretariat@sldavocats.com

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT SUR REITERATION DES ENCHERES

**UN LOCAL COMMERCIAL** de 45,10 m<sup>2</sup> loi carrez et **D'UNE CAVE** dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété situé 33 rue Mazenod - 13002 MARSEILLE, cadastré section 810 D n° 124 pour une contenance de 1 a 82 ca,

**UN LOCAL COMMERCIAL** de 46,55 m<sup>2</sup> loi carrez dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété situé 35 rue Mazenod - 13002 MARSEILLE, cadastré section 810 D n° 125 pour une contenance de 1 a 85 ca,

**MISE A PRIX : 10.000 €**  
**(Dix mille euros)**

Visite le **Lundi 17 mars 2025 de 14 h à 15 h**

### L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 26 MARS 2025 A 9 H 30

à l'audience du Juge de l'Exécution  
du **Tribunal Judiciaire de Marseille**  
25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE (salle n° 8)

#### DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

1/ Les biens immobiliers situés 33 rue Mazenod - 13002 MARSEILLE sont constitués :

- d'un local commercial (**lot n° 8 de copropriété**) composé d'une pièce principale ouvrant sur la rue (l'accès s'effectue par une porte d'entrée située dans une vitrine), d'un local technique, de toilettes et d'un bureau,  
Et les 76/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- d'une cave située au sous-sol de l'immeuble (**lot n° 2 de copropriété**),  
Et les 5/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'immeuble est aujourd'hui dévitalisé et inoccupé. L'huissier de justice n'a pas pu accéder à la cave pour cette raison.

La SCP DOUHAIRE – AVAZERI – BONETTO, 23 rue Haxo, 13001 MARSEILLE, est administrateur provisoire de cette copropriété.

Ce local commercial fait une superficie loi Carrez de 45,10 m<sup>2</sup>.

2/ Le bien immobilier situé 35 rue Mazenod - 13002 MARSEILLE est un local commercial (**lot n° 8 de copropriété**) est composé d'une pièce principale ouvrant sur la rue (l'accès s'effectue par une porte d'entrée située dans une vitrine), de toilettes et d'un bureau,  
Et les 76/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Dans la pièce principale, il existe un passage ouvert vers le lot n° 8 situé 33 rue Mazenod - 13002 MARSEILLE.

Le syndic de copropriété est le cabinet FONCIA.

Ce local commercial fait une superficie loi Carrez de 46,55 m<sup>2</sup>.

Les biens sont inoccupés.

Pour de plus amples renseignements, il convient de se référer au procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, établi le 13 octobre 2022 par Maître Julien ESCUDIER, huissier de justice associé à Marseille.

#### A LA REQUETE DU :

**Comptable Public du Service des Impôts des Particuliers MARSEILLE REPUBLIQUE** (anciennement SIP MARSEILLE 2/15/18ème) dont les bureaux sont situés 3 place Sadi Carnot - CS 20114 - 13245 MARSEILLE CEDEX 2,  
Créancier poursuivant la vente, pour lequel est élu domicile au Cabinet de Maître Pascal DELCROIX, membre de l'AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX, avocat au Barreau de Marseille, 24 cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE, qui se constitue pour lui et le représente.

En vertu d'un jugement d'orientation en date du 28 mars 2023 rendu par le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille et d'un arrêt du 7 décembre 2023 rendu par la Cour d'appel d'Aix-en-Provence signifié par huissier de justice le 24 janvier 2024.

Les biens immobiliers susvisés ont été adjugés en un seul lot au prix de 261.000 € à l'audience d'adjudication du 27 mars 2024. En l'absence de règlement du prix et des frais, ils sont remis en vente sur réitération des enchères à l'audience du 26 mars 2025 à 9 h 30.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

#### RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, s'adresser :

- au greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- site internet [avoventes.fr](http://avoventes.fr)
- au Cabinet de Maître Pascal DELCROIX (Tél. : 04.91.33.65.12 ou [bf@sldavocats.com](mailto:bf@sldavocats.com)), tous les jours de 10 h à 12 h exclusivement.

Marseille, le 12 février 2025

**Maître Pascal DELCROIX**  
Avocat  
(ADJ41762)